La détresse psychologique chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches aidants

Jusqu'à 70% des personnes atteintes de démence vivent une détresse psychologique qui peut accélérer leur déclin cognitif et réduire leur qualité de vie. Cette détresse psychologique ne touche pas uniquement la personne atteinte, mais aussi 3 aidants sur 4. Il est donc indispensable d'intervenir dès les premiers stades de la maladie afin d'aider les dyades à mieux gérer leurs émotions.



Laboratoire d'Étude sur l'Anxiété et la Dépression gÉRiatrique (LEADER)

Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (CRIUGM)

Mélanie Fournel, M.Sc.
Coordonnatrice de recherche
Tél: 514-340-3540, poste 4788
Courriel: melanie.fournel@criugm.qc.ca



Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sudde-l'Île-de-Montréal



Évaluation d'une nouvelle thérapie psychologique pour réduire la détresse psychologique et améliorer la qualité de vie des patients atteints de démence de type Alzheimer et de leurs proches aidants

Société Alzheimer Society



Dépliant approuvé le 13 avril 2017 par le comité d'éthique de la recherche vieillissement-neuroimagerie, dans le cadre du projet CER IUGM 15-16-10.



Objectif de l'étude

L'objectif de la présente étude est de tester l'efficacité d'une nouvelle intervention psychologique spécifiquement conçue pour réduire la détresse psychologique des personnes souffrant de démence et de leurs proches aidants.

Déroulement

I. Volet 1 : Évaluation des critères d'inclusion de l'étude pour tous les participants

Deux rencontres d'évaluation prétraitement de deux heures chacune sont prévues avant le début du programme. Lors de la première rencontre, un médecin réalisera un examen médical auprès du participant atteint de la maladie d'Alzheimer afin de confirmer le diagnostic et son degré de sévérité. Ensuite, nous réaliserons une évaluation psychologique auprès de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer et de son aidant. Lors de la deuxième rencontre, le participant atteint de la maladie d'Alzheimer sera évalué par une neuropsychologue.

II. Volet 2: Intervention

Si le participant est admissible et toujours intéressé à participer au projet de recherche, il sera réparti <u>au hasard</u> dans l'un des deux groupes suivants :

<u>Groupe 1</u>: Groupe de soutien sur la maladie d'Alzheimer axé sur le partage des difficultés quotidiennes et supervisé par une personne formée.

<u>Groupe 2</u>: Thérapie psychologique axée sur la gestion des émotions (anxiété, dépression, colère, impuissance, insomnie) survenues depuis l'annonce du diagnostic de la maladie d'Alzheimer et supervisé par une psychologue.

Les participants des deux groupes auront une rencontre de 120 minutes une fois par semaine durant 8 semaines. Chaque rencontre se déroulera de la façon suivante : durant les 60 premières minutes, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et les aidants seront séparés et vus en sous-groupes. Ensuite, durant les 45 dernières minutes, les aidés et les aidants seront réunis en un seul groupe.

III. Volet 3: post intervention

A. Évaluation psychologique et neuropsychologique

Afin d'évaluer l'efficacité des interventions, les participants auront à rencontrer à nouveau l'équipe de recherche à trois reprises suite à leur participation au volet 2, soit tout juste après la fin des groupes d'intervention, 6 mois plus tard et 12 mois plus tard. Lors de ces rencontres d'environ 120 minutes, nous évaluerons les mêmes aspects psychologiques et neuropsychologiques que ceux évalués au volet 1.

B. Séances de suivi et appels téléphoniques

Les participants auront également deux séances de suivi (120 minutes) ayant comme objectif de consolider les connaissances et les stratégies acquises durant l'intervention reçue qui auront lieu 6 mois et 12 mois après la fin de l'intervention. Les participants recevront également un appel téléphonique 2 fois par mois qui visera à garder contact.

Autres informations

- Évidemment, tous ces tests seront supervisés par des professionnels compétents. Il n'y a pas de risque médical à participer au projet.
- La participation au projet est volontaire; la personne peut donc refuser d'y participer. Elle peut également se retirer du projet à n'importe quel moment.
- Tous les renseignements recueillis demeureront confidentiels. Afin de préserver l'identité du participant et la confidentialité des renseignements, il ne sera identifié que par un numéro de code.
- Un montant de 60\$ sera offert par dyade, soit
 15 \$ par période d'évaluation. De plus, les frais de transport (4\$) seront remboursés ou un billet de stationnement sera fourni.

